

# CARROS CHÂTEAU

Alpes Maritimes

11

Site Classé

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

### Site classé

Arrêté du 03 août 1925

### Autres mesures de protection concernant le site

SI village et abords (06/02/1967)

### Autres protections au titre des sites sur la commune

### Propriété

Privée puis Communale

### Superficie

Non renseignée



Photos : [at.PM/JMM]

## COMPOSANTES DU SITE

### Motivation de la protection

Le village de Carros et son château forment une silhouette parfaite de village perché. Les tours d'angles arrondies du château à l'allure massive répondent au clocher carré et élancé de l'église.

Le conseil municipal a demandé dans sa délibération du 19/10/1924 le classement du château (XII<sup>ème</sup> siècle) dominant le village, qui «lui donne un caractère artistique qu'il est utile de lui conserver», demandant en outre l'interdiction des «panneaux réclames» dans un rayon de 1 Km. La demande reçoit l'aval de la CDS du 11/12/1924. L'arrêté de classement ne fait néanmoins pas mention du périmètre d'interdiction des panneaux réclames.

Juillet 2007

### Etat actuel

Le château, totalement rénové, lui et ses abords, est propriété municipale depuis les années 1990, et abrite le Centre International d'Art Contemporain (inauguré le 4 juillet 1998), accueillant des expositions temporaires.

### Observations

Le parcellaire bien que morcelé, conserve la configuration initiale du classement  
Le site n'est pas signalé.

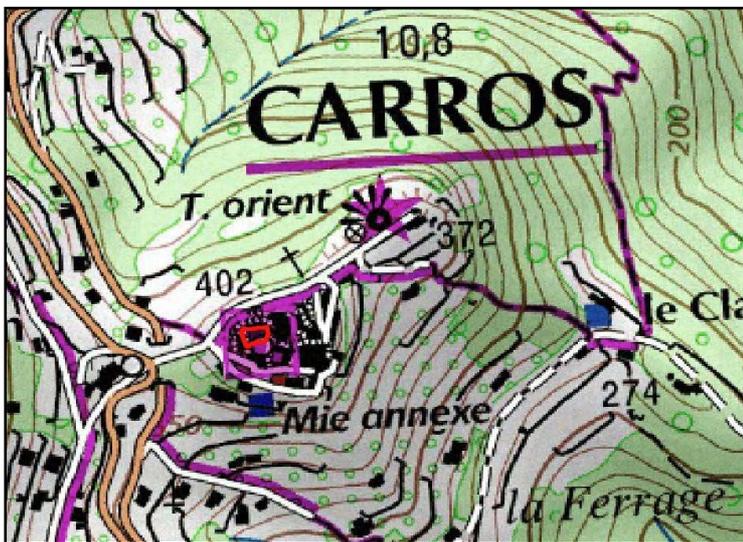
## LOCALISATION ET PERIMETRE

### Cadastre ancien :

Arrêté du 03 août 1925 : «Le Château de CARROS (Alpes-Maritimes) est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.»

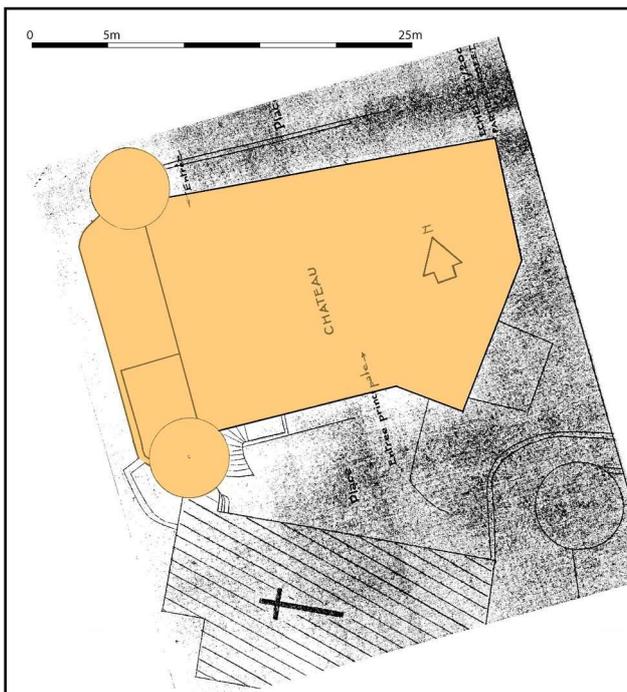
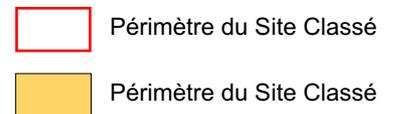
### Cadastre actuel :

Parcelles 41 à 46, 52, 283, 284 de la section section.C

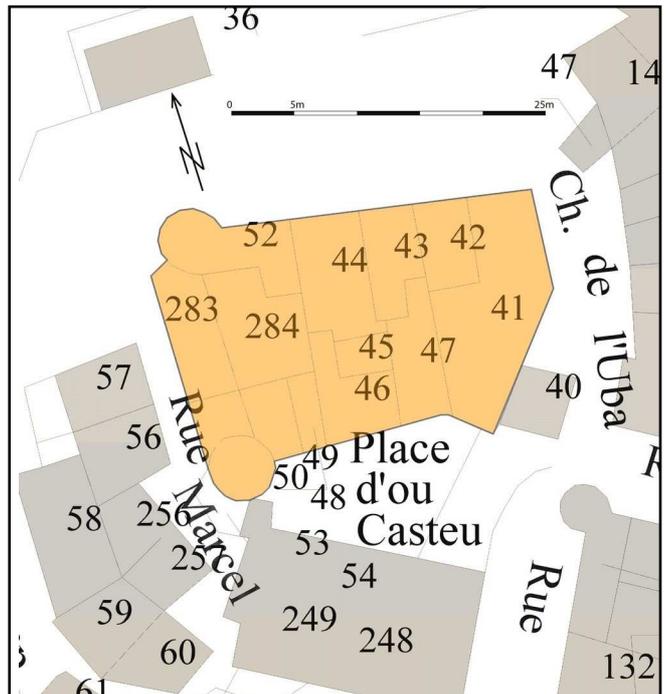


### SITUATION

Source : IGN - scan25



CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL